



Ecole Notre Dame  
5 rue du calvaire Saint-Émilien  
44130 BLAIN  
tél : 02.40.87.12.07  
contact@ecole-nd-blain.fr

Année scolaire 2024-2025



# CIRCULAIRE RELATIVE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2025

## Rentrée

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025**.

Le jour de la rentrée, un pot d'accueil sera offert par l'APEL de 8h30 à 9h. Venez nombreux à ce temps de convivialité !

## L'équipe éducative

- Maternelles A : Laëtitia MENOIS, 18 élèves, assistée d'une ASEM : Amandine PRUD'HOMME
- Maternelles B : Caroline ORAIN, 17 élèves, assistée de deux ASEM : Brigitte JOSSE le matin et Nadège ORAIN l'après-midi
- CP-CE1 : un(e) enseignant(e) en attente de nomination, 22 élèves
- CE1-CE2 : Alexa POULOUIN (½ temps) et un(e) enseignant(e) en attente de nomination, 22 élèves
- CM1-CM2 : Alexandre AUDO (chef d'établissement) le jeudi et vendredi et un(e) enseignant(e) en attente de nomination le lundi et mardi, 20 élèves
- Enseignante spécialisée (poste RA) : Angélique PASSELANDE

Pour les CE1, nous vous communiquerons la liste des classes la semaine prochaine.

## Les congés

- Toussaint : du vendredi 17 octobre au lundi 3 novembre 2025
- Noël : du vendredi 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
- Hiver : du vendredi 13 février au lundi 2 mars 2026
- Printemps : du vendredi 10 avril au lundi 27 avril 2026
- La sortie des élèves est fixée le vendredi 3 juillet 2026

## Les horaires

|                 |                                                    |                   |                                             |                                             |
|-----------------|----------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Classe :</b> | matin : 8h45 - 12h00<br>après-midi : 13h15 - 16h15 | <b>Garderie :</b> | matin : 7h30 – 8h35<br>soir : 16h15 – 18h30 | } Cf. règlement et<br>feuille d'inscription |
|                 |                                                    |                   |                                             |                                             |

## Fournitures

Jusqu'à présent, l'école fournissait l'ensemble des fournitures scolaires. Cependant, nous avons constaté que ce mode de fonctionnement ne favorisait pas toujours la responsabilisation des élèves quant au soin apporté au matériel. À compter de la rentrée prochaine, les familles seront donc invitées à fournir les petites fournitures scolaires (trousses, stylos, crayons, règles, etc.), selon une liste remise par les enseignants. L'école continuera à prendre en charge les agendas, cahiers et feuilles. Cette évolution vise à encourager les élèves à mieux prendre soin de leur matériel et à permettre aux parents de mieux suivre son usage au fil de l'année.

Les listes de fournitures seront disponibles demain (vendredi 4 juillet) sur le site internet de l'école dans la rubrique *Informations pratiques*.

Pour les élèves de la petite section au CE2, nous poursuivons le fonctionnement avec un totebag en lieu et place des cartables. Comme prévu, les élèves garderont le totebag de l'an passé. Un nouveau sac sera fourni aux élèves de petite section et facturé au prix de 6 € sur la première facture de l'année.

## Cantine (voir règlement)

Le service de restauration continuera à avoir lieu pour l'année 2025-2026 dans la salle paroissiale derrière l'église.

Le fonctionnement reste le même pour les repas, avec la société *Convivio*, en liaison chaude au départ de l'ensemble scolaire Saint Laurent de Blain. Les menus sont consultables sur le site internet de l'école.

Dans le cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription. Par ailleurs, il est impératif d'en informer le chef d'établissement qui prendra contact avec le médecin de l'Éducation nationale afin d'élaborer, en liaison avec les professionnels et les partenaires concernés, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Pour rappel, les modifications d'inscription sont à signaler avant 9h **par écrit** (coupon dans le carnet de correspondance ou mail à l'adresse [cantine@ecole-nd-blain.fr](mailto:cantine@ecole-nd-blain.fr)). Les enseignants et les ASEM reçoivent beaucoup d'informations orales le matin et peuvent oublier de transmettre l'information.

## Garderie (voir règlement)

---

Nous demandons à **toutes les familles de compléter la fiche d'inscription (même en cas de présence exceptionnelle)**, ce qui permet aux responsables de la garderie d'avoir les coordonnées des familles pour vous contacter si besoin.

Attention ! Afin d'éviter les dépassements d'horaire après 18h30, merci de prévoir une solution dans le cas où vous êtes amenés à arriver en retard (imprévu, embouteillages...). *Les ASEM qui assurent la garderie finissent leur journée à 18h30 et ont également des obligations personnelles. Merci de respecter leur travail !*

## Assurance scolaire

---

L'assurance Individuelle Accident est indispensable pour pouvoir participer aux activités organisées par l'école hors du cadre scolaire (visites, manifestations sportives, voyages...). Elle couvre les dommages dont l'enfant est victime, que ce soit dans un accident avec une autre personne ou que cela lui arrive seul.

Pour l'année scolaire 2025/2026, l'établissement a souscrit à un contrat d'assurance Individuelle Accident pour tous les élèves scolarisés dans l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Elle est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août, 24h/24. Son montant est inclus dans la facturation des frais scolaires.

Vous trouverez sur le site internet une fiche d'informations concernant l'assurance et l'espace parents en ligne.

## Carnet de liaison

---

Un carnet de liaison sera fourni à chaque enfant. Pour les élèves du CP au CM2, il sera intégré à l'agenda.

Cet outil est destiné à être le pont entre l'école et la famille. Il sert à transmettre les circulaires, à solliciter un rendez-vous, à justifier une absence...

## Site internet de l'école : [ecole-nd-blain.fr](http://ecole-nd-blain.fr)

---

Vous pouvez trouver sur le site internet de l'école des infos pratiques, les dates des vacances, les menus de la cantine... Vous pourrez également trouver dans la partie blog des articles et photos de ce que vivent vos enfants en classe ou lors des sorties.

## Papiers à signer

---

Nous poursuivons cette année la dématérialisation des documents avec la signature en ligne des contrats de scolarisation et du règlement financier via la plateforme NOEFIL.

Sur la page d'accueil, vous verrez à droite la mention Un sondage nécessite votre attention et une réponse de votre part. En cliquant sur Répondre, vous pourrez consulter et signer numériquement chaque document à l'aide d'un code reçu par mail. Il est important que **chaque responsable légal se connecte avec ses propres identifiants** pour effectuer la signature.

Par ailleurs, si le dossier d'inscription ou de réinscription de votre enfant est complet, vous avez dû recevoir un mail confirmant sa validation. Dans le cas contraire, nous vous invitons à vous reconnecter à NOEFIL pour compléter les informations ou documents manquants.

N'hésitez pas à me contacter en cas de difficulté avec NOEFIL ou si vous ne disposez plus de vos identifiants.

## Départ

---

Caroline BAIZEAU, en poste à l'école depuis 2019, rejoint l'école Saint Symphorien à Couëron l'an prochain. Cédric DAVID, enseignant à mi-temps en CM1-CM2, et Marion BOUCHARD, qui a remplacé Mme POULOUIN en CE1-CE2 depuis le mois de novembre, s'en vont également voguer vers d'autres postes.

**Nous leur souhaitons « bon vent » pour la suite et leur disons encore MERCI pour ce qu'ils ont apporté à l'école Notre Dame.**

*Je me tiendrai à la disposition des parents sur rendez-vous jusqu'au jeudi 17 juillet. Si besoin, merci de prendre rendez-vous en téléphonant au 02.40.87.12.07 ou 06.52.10.66.47.*

Bonnes et reposantes vacances à tous

Alexandre AUDO, chef d'établissement